

**COMMUNE NOUVELLE
LA TOUR- BLANCHE-CERCLES**

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 MAI 2018**

Date de la convocation : 7 mai 2018 Date d'affichage : Date de Notification :

Nombre de membre en exercice : 21 Présents : 11 Votants : 11

Séance ordinaire du 14 mai 2018

L'an deux mil dix huit le 14 mai à 18 H 30 à la mairie de Cercles

Les membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Cercles, sous la présidence de Monsieur Paul MALVILLE, Maire de la commune nouvelle La Tour-Blanche-Cercles

Etaient présents (p) Absents (A) Excusés (E) - Représentés (R)

MALVILLE Paul	P	LENEUTRE Bernard	A	FARGES Raphaël	A
BONNEFOND Daniel	P	RIVET Jean-Louis	P	DANVIN Eric	A
RAYNAUD Robert	P	BERTAUD DU CHAZAUD Emmanuel	A	MICHELET Patrick	P
ROUMAILLAC Martine	A	THOMAS Jean-Marie	P	PRECIGOUT Fabienne	P
PASSIE Daniel	P	DORBEC Pascal	P	RIVET Catherine	A
PAUTROT Marielle	A	PETTS Etienne	P	BORDIER Gaëtan	A
BERTAUD DU CHAZAUD Nicole	P	FAURE Mélanie	A	TAMISIER Jean	A

Madame Précigout Fabienne a été désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour :

- Résultat de l'appel d'offres pour l'agrandissement de l'école (lots déclarés infructueux)
 - Vente de la « cheminée »
 - Questions diverses
-

1) Réhabilitation, mise en accessibilité et extension de l'école maternelle. Choix des entreprises des lots infructueux lors de la première consultation.

Monsieur le Maire indique que suite à l'analyse des offres, il convient de délibérer pour valider le choix des entreprises retenues, après négociations des trois lots déclarés infructueux initialement.

L'analyse des offres a été faite par le maître d'œuvre selon les critères de jugement pondérés énoncés dans le dossier de consultation, à savoir :

<p>- Prix : 40%</p> <p>- Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique : 40 %</p> <p>- Délais proposés et respect du planning : 20%</p>

Après présentation de l'analyse par le maître d'œuvre, la commission MAPA a validé les notes globales attribuées à chaque candidat et s'est proposée à l'unanimité, de suivre les préconisations de la maîtrise d'œuvre en validant l'attribution des lots suivants aux candidats ayant obtenu la meilleure note.

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
N° 5 Plâtrerie	SARL PPA	19.951,18 €	23.941,42 €
N° 9 Menuiserie Intérieure	SARL MARTIN Thierry	4.265,00 €	5.118,00 €
N° 12 Isolation soufflée en toiture	ISOLA Sud ouest	946,00 €	1.135,20 €
TOTAL		25.162,18 €	30.194,62 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

- L'attribution des lots 5,9,12
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents avec les entreprises retenues.

Synthèse de l'ensemble des lots :

TRAVAUX AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE LTB	PREVISIONS	ENTREPRISES RETENUES
Lot 01_Gros Oeuvre_Enduit_Pierre	60 000,00 €	LAFAYE
		75.291,65 €
Lot 02_Carpente_Structure Bois	14 500,00 €	LAFAYE
		5.759,00 €
Lot 03_Couvertures_Zinguerie	13 600,00 €	LAFAYE
		6.383,84 €
Lot 04_Menuiseries Extérieures	14 600,00 €	LACOSTE
		18.030,00 €
Lot 05_Plâtrerie	16 500,00 €	PPA
		19.951,18 €

Lot 06_Electricité_Communication_Ventilation_Alarme Incendie	9 500,00 €	PACAUD TEILLOUT
		13.010,00 €
Lot 07_Plomberie_Sanitaires_Chauffage_ECS	17 000,00 €	PACAUD TEILLOUT
		13.630,00 €
Lot 08_Carrelage_Faience_Sol souple	12 000,00 €	BREL
		12.500,00 €
Lot 09_Menuiserie Intérieure	9 200,00 €	MARTIN
		4.265,00 €
Lot 10_Serrurerie	3 800,00 €	EIFFAGE
		4.800,00 €
Lot 11_Peinture	9 200,00 €	DOCHE
		7.759,28 €
Lot 12 Isolation		ISOLA SUD-OUEST
		946,00 €
TOTAL	179 900.00 €	182.325,95 €

2) Vente de la « cheminée »

Monsieur le Maire indique que lors de la dernière réunion, Monsieur Overlack souhaitait acquérir le bâtiment en bas du château. Monsieur le Maire propose de le vendre à 12.000 €.

Les colonnes à verre seront déplacées à proximité de la salle polyvalente.

Questions diverses

Aucune question diverse

